Mécanismes de financement et aides

A. Investissement pour les machinistes

B. Investissement pour des outils

- À hauteur de 25%
- A hauteur de 50% si innovant (avec une définition claire de ce qu'est l'innovation)
- Pour les PME ou TPE

C. Aide à la création d'entreprises

- Pour le prototypage
- Pour le développement
- À hauteur de 70% mais plafonné à 100.000euros
- Accompagnement indispensable pour le développement des projets

D. Aide à la digitalisation, numérisation et automation

- Pour la compétitivité et la traçabilité UDR